

RCS : GRASSE  
Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00431  
Numéro SIREN : 392 453 064  
Nom ou dénomination : CODIX COMPAGNIE DE DISTRIBUTION INFORMATIQUE EXPERT

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2021 sous le numéro de dépôt B2021/003835

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

## Bilan Actif

		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	15 545 405	9 462 586	6 082 820	4 381 599
	Fonds commercial (1)	15 245		15 245	15 245
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.	4 111	3 273	838	1 082	
Autres immobilisations corporelles	220 512	153 580	66 932	88 010	
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	110 082		110 082	110 082	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	20 200	2 350	17 850	22 629	
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>15 915 556</b>	<b>9 621 788</b>	<b>6 293 767</b>	<b>4 618 645</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances clients et comptes rattachés	12 330 872	75 226	12 255 646	9 541 549	
Autres créances	1 182 466		1 182 466	1 159 838	
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	783 879		783 879	597 935	
Charges constatées d'avance	83 934		83 934	100 951	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>14 381 150</b>	<b>75 226</b>	<b>14 305 925</b>	<b>11 400 273</b>
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)	517		517	
	<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>30 297 223</b>	<b>9 697 014</b>	<b>20 600 209</b>	<b>16 018 918</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

17 850

22 629

(3) dont créances à plus d'un an

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

		31/12/2020	31/12/2019
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	1 221 953	1 221 953
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	122 195	122 195
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	29 742	29 742
	Report à nouveau	4 413 294	3 787 383
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>1 022 055</b>	<b>925 912</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>6 809 239</b>	<b>6 087 184</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques	517	
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>	<b>517</b>	
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	6 806 118	4 884 701
	Emprunts et dettes financières divers	203 674	226 984
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 274 580	1 932 227
	Dettes fiscales et sociales	3 412 429	2 136 361
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	391 379	112 717	
Produits constatés d'avance (1)	702 274	632 835	
	<b>Total des dettes</b>	<b>13 790 453</b>	<b>9 925 826</b>
	Écart de conversion passif		5 908
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>20 600 209</b>	<b>16 018 918</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 022 054,73	925 911,60
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	10 329 861	8 960 565
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	2 535 611	3 114 612

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

		France	Exportation	12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises	66 577	31 185	97 762	53 020
	Production vendue (Biens)	3 390 618	2 247 503	5 638 121	3 754 992
	Production vendue (Services et Travaux)	8 747 253	11 862 786	20 610 039	21 633 636
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>12 204 448</b>	<b>14 141 474</b>	<b>26 345 922</b>	<b>25 441 648</b>
	Production stockée				
	Production immobilisée			2 932 354	1 975 126
	Subventions d'exploitation			12 083	21 984
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			38	75
	Autres produits				
	<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>				<b>29 290 398</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises			65 774	41 853
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			22 788 054	21 730 328
	Impôts, taxes et versements assimilés			148 140	137 078
	Salaires et traitements			2 693 389	2 643 272
	Charges sociales du personnel			1 218 941	1 205 321
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
- sur immobilisations			1 312 044	1 056 429	
- charges d'exploitation à répartir					
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			13	21	
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>				<b>28 226 355</b>	<b>26 814 303</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>1 064 043</b>	<b>624 530</b>

## Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2020	31/12/2019
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>1 064 043</b>	<b>624 530</b>
<b>Opéra. comm.</b>	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	239 829  86  19 977	398 172   4 705
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>259 892</b>	<b>402 877</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 867 86 326 95 402	85 715 10 388
	<b>Total des charges financières</b>	<b>184 595</b>	<b>96 103</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>75 297</b>	<b>306 774</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>1 139 340</b>	<b>931 304</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	15 803	29 128
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>15 803</b>	<b>29 128</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 905  4 080	166 576
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>6 985</b>	<b>742</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>8 818</b>	<b>28 386</b>
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		126 103	33 778
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>29 566 093</b>	<b>27 870 838</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>28 544 038</b>	<b>26 944 927</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>1 022 055</b>	<b>925 912</b>
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées		239 915	398 172

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

## Annexe au Bilan

Etat exprimé en **euros**

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **20 600 209** euros
  
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
  - un total produits de **29 566 093** euros
  - un total charges de **28 544 038** euros
  
  - dégage un résultat de **1 022 055** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2020**
- finit le **31/12/2020**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SA CODIX** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de la mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.



# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## 1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables édictées par le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement de méthode n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

## 2. REGLES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

### • Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Les durées d'utilisation moyenne habituellement retenues sont les suivantes (en années) :

- 5 : Logiciels
- 4 à 5 : Matériel
- 3 à 10 : Installations générales, Agencements, Aménagements divers
- 10 : Marque
- 3 à 5 : Matériel de bureau et informatique
- 10 : Mobilier

Le fonds commercial inscrit au bilan est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée, il n'a donc pas fait l'objet d'un amortissement.

### • Immobilisations financières

Les titres de participation ont été évalués à leur coût d'achat, hors frais accessoires.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## • Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée le cas échéant pour tenir compte du risque de non recouvrement.

## • Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou charges à payer au passif du bilan.

## • Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'achat. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## • Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

## • Engagement hors bilan

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon projective (Unités de Crédits Projetés) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 62 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective),
- taux d'actualisation retenu : 0,35%

Effectif concerné : 40

Cadre : 29

Non cadre : 11

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## 3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- **Faits significatifs**

### **Impact du COVID-19 dans les comptes clos au 31/12/2020**

#### **Compte de résultat**

La crise sanitaire liée au COVID-19 n'a pas eu d'impact négatif sur le niveau d'activité de la société.

Les impacts sur les charges et autres produits ont été limités. Ce sont essentiellement les frais liés aux déplacements qui ont grandement chuté.

Aucune subvention n'a été perçue par la société au titre des mesures de soutien.

Le recours au chômage partiel n'a pas été sollicité.

#### **Bilan**

Aucun report d'échéance n'a été sollicité par la société.

Aucune évolution du crédit client et fournisseur n'a été enregistré à raison de l'évènement.

Des prêts dans le cadre des politiques de soutien (PGE,...) ont été contractés à la date de clôture de l'exercice pour un montant global de 2.900 K€..

#### **Evaluation des actifs, passifs, produits et charges**

Aucune modification des méthodes d'évaluation des actifs, passifs, produits et charges n'a été mise en œuvre du fait de la crise sanitaire.

#### **Information sur la continuité d'exploitation**

A la date d'arrêté des comptes 2020, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives susceptibles de remettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation

- **Honoraires du commissaire aux comptes**

Conformément au décret 2008-1487 du 30 novembre 2008, nous vous informons que le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes figure au compte de résultat au titre du contrôle légal pour un montant de 10.000 euros HT.

# COMPAGNIE DE DISTRIBUTION INFORMATIQUE EXPERT (CODIX SA)

Société Anonyme  
Capital de 1 221 953,20 euros  
Siège social : 200 rue du Vallon  
Immeuble Le Carat, Sophia-Antipolis  
06560 Valbonne  
RCS GRASSE 392 453 064

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2021 PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

### DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 1 022 054,73 euros de la manière suivante :

Bénéfice net comptable de l'exercice .....	1 022 054,73 euros
Auquel s'ajoute :	
Le "Report à nouveau" antérieur .....	4 413 293,78 euros
	<hr/>
Pour former un bénéfice distribuable de .....	5 435 348,51 euros
A titre de dividendes aux Actionnaires .....	300 000,00 euros
Soit 1,53 euros par action	
	<hr/>
Le solde soit .....	5 135 348,51 euros
En totalité au compte "Report à nouveau"	

Le paiement des dividendes serait effectué le 1<sup>er</sup> septembre 2021 par inscription aux comptes courants des Actionnaires. Le paiement effectif sera diligenté en fonction de la trésorerie de la Société.

L'Assemblée Générale prend acte que les Actionnaires ont été informés que :

- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "FLAT TAX") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (article 200 A-1 du Code Général des Impôts).

- Que le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - article 117 quater du Code Général des Impôts).
- Que peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'Actionnaire, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.
- Que l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.
- Que conformément aux dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code Général des Impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale prend acte que :

- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts s'élève à 192 655 euros.
- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 non éligibles à l'abattement de 40% s'élève à 107 345 euros.

Conformément à la Loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Dividendes distribués	Montant éligible à l'abattement de 40%
Exercice clos le 31/12/2019	300 000,00 euros	192 655,00 euros
Exercice clos le 31/12/2018	300 000,00 euros	192 655,00 euros
Exercice clos le 31/12/2017	300 000,00 euros	192 655,00 euros

### **VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUN 2021**

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

<p><i>Certifié conforme</i>  <b>Monsieur Paul, Henri CASTELLI</b>          Le Président du Conseil d'Administration</p>	
---	---

# COMPAGNIE DE DISTRIBUTION INFORMATIQUE EXPERT (CODIX SA)

Société Anonyme  
Capital de 1 221 953,20 euros  
Siège social : 200 rue du Vallon  
Immeuble Le Carat, Sophia-Antipolis  
06560 Valbonne  
RCS GRASSE 392 453 064

## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2021 EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la Loi et aux Statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux Comptes.

### **I. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ**

#### **Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice**

Il est rappelé que la Société est immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés depuis le 14 octobre 1993, elle a pour activité principale :

- La création de logiciels.
- La recherche dans de nouvelles technologies et prestations d'intégration.
- L'audit et le conseil.
- L'assistance et la formation.

- Les éditions de logiciels.
- L'intégration de systèmes.

La Société dispose d'un établissement secondaire, immatriculé auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Paris depuis le 8 août 2019, sis au 11 rue Antoine BOURDELLE, 75015 Paris, dont l'activité principale est l'édition de logiciels applicatifs.

La Société CODIX est l'éditeur d'iMX, une solution logicielle unique dédiée à la gestion événementielle des dossiers de plusieurs métiers dont notamment : l'Affacturage, Commercial finance, Supply-Chain finance, Trade finance, le Financement des entreprises, le Leasing, le Recouvrement & Contentieux, la Gestion des Créances Clients, le Crédit à la consommation, l'Assurance-Crédit.

iMX est un progiciel innovant qui permet de mettre en place des fonctionnalités métiers et de répondre aux besoins spécifiques de ses clients en les intégrant dans une structure technique unifiée facilement personnalisable.

La Société dispose de filiales dans le monde entier, en Bulgarie, en Tunisie, aux Etats-Unis d'Amérique, au VIET-NAM et au Mexique.

Depuis sa création, CODIX a suscité l'intérêt des plus grandes entreprises françaises et internationales grâce à l'efficacité, la flexibilité, la fiabilité et l'ouverture de ses solutions. Ces atouts ont convaincu de grands groupes leaders sur leurs marchés respectifs d'adopter sa technologie.

Outre l'ouverture et la puissance de ses solutions, CODIX a su démontrer la maîtrise dans l'intégration de ses outils au travers d'une méthodologie de mise en place testée et approuvée lors de la réalisation de projets souvent complexes.

### **Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société**

Notre chiffre d'affaires est en constante progression, à la clôture de l'exercice écoulé, il ressort à 26 345 922 euros contre 25 441 648 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 3,55%. En cinq ans notre chiffre d'affaires a progressé de l'ordre de 71,09%.

Notre résultat net comptable est quant à lui relativement stable.

L'internationalisation progressive réussie de notre activité a permis au fil des années à notre Société d'être plus à même de faire face aux crises économiques successives par la constitution d'une clientèle française et internationale solide convaincue par les atouts des solutions innovantes que notre Société a su développer.

Ainsi, la crise sanitaire actuelle liée au COVID-19 n'a pas eu trop d'impact négatif sur l'activité de la Société. Les impacts sur les charges et autres produits sont limités. Ce sont essentiellement les frais liés aux déplacements qui ont grandement chuté au cours de l'exercice écoulé.

Aucune subvention n'a été perçue par la Société au titre des mesures de soutien et le recours au chômage partiel n'a pas été sollicité.

Par ailleurs, aucun report d'échéance n'a été sollicité par la Société et aucune évolution du crédit client et fournisseur n'a été enregistré à raison de l'évènement.

Des prêts dans le cadre des politiques de soutien tel que les Prêts Garantis par l'Etat ont été contractés à la date de clôture de l'exercice pour un montant global de 2 900 000 euros.

Il est précisé qu'aucune modification des méthodes d'évaluation des actifs, passifs, produits et charges n'a été mise en œuvre du fait de la crise sanitaire.

### **Principaux risques et incertitudes**

Notre Société évolue dans un secteur économique très concurrentiel dans lequel des efforts constants doivent être réalisés afin de développer des solutions innovantes qui anticipent les besoins d'une clientèle très exigeante.

### **Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Depuis le 31 décembre 2020, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

### **Activités en matière de recherche et de développement**

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société continue d'engager des dépenses de recherche et de développement :

- Notre Société a engagé au titre de l'exercice écoulé un montant total de 436 629 euros au titre des dépenses de développement pour lesquelles elle a bénéficié d'un crédit d'impôt recherche et développement d'un montant de 130 989 euros.

### **Évolution prévisible et perspectives d'avenir**

En conclusion, à la date d'arrêté des comptes 2020, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives susceptibles de remettre en cause la capacité de l'entité de poursuivre son exploitation.

Par conséquent, nous sommes très optimistes sur les perspectives d'avenir à court, moyen et long, termes en dépit de la crise économique mondiale actuelle.

En effet, la France à l'instar des autres états de l'Union Européenne, après les mesures d'avril 2021 de freinage de la propagation de l'épidémie, commence à sortir de cette crise sanitaire et économique sans précédent.

L'amélioration claire de la situation sanitaire et hospitalière, grâce aux mesures de confinements et aux progrès enregistrés dans la campagne vaccinale, permet depuis le 3 mai dernier la levée des restrictions de déplacements et la réouverture très progressive des établissements.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2021 sont de poursuivre le développement à l'international de notre activité et d'accroître notre chiffre d'affaires grâce à l'efficacité, la flexibilité, la fiabilité et l'ouverture de nos solutions tout en maintenant nos dépenses de fonctionnement à leur juste niveau.

## **II. FILIALES ET PARTICIPATIONS**

### **Activité des filiales et participations**

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société.

Notre Société détient :

#### **- 100% du capital de sa filiale située en Bulgarie :**

- La Société CODIX BULGARIA sise à Sofia (1766), Business Park Sofia, building 2.

#### **- 100% du capital de sa filiale située au Vietnam :**

- La Société CODIX VN sise Hochiminh City, 364 Cong Hoa, Ward 13, Tan Binh district.

#### **- 80% du capital de chacune de ses deux filiales situées en Tunisie :**

- La Société CODIX TUNISIE sise à Tunis (2035), 50, Rue de l'Artisanat Charguia 2.
- La Société CODIX TUNISIE DEVELOPPEMENT sise à Tunis (1003), Bloc 10B, Immeuble Lloyd, Centre Urbain Nord.

#### **- 80% du capital de sa filiale située au Mexique :**

- La Société CODIX MEXICO sise Cuauhtémoc Mexico City (06100), Avenue Amsterdam 255-505 Colonia Hipódromo Condesa.

#### **- 50% du capital de sa filiale située aux Etats-Unis :**

- La Société CODIX LLC USA sise à Atlanta (Georgia 30309), 1230 Peachtree Street NE Suite 1900.

Aucune prise de participation ou de contrôle n'est à rapporter au cours de l'exercice écoulé.

## **III. INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT**

Conformément aux articles L.441-14 et D.441-6, I du Code de commerce, sont communiquées, les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2020 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans les tableaux joints en annexe.

#### **IV. CONTRATS DE PRÊT**

Aucun prêt n'a été consenti par notre Société en vertu de l'article L.511-6, 3 bis du Code Monétaire et Financier, à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, des petites et moyennes entreprises ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques.

#### **V. RÉSULTATS - AFFECTATION**

##### **Examen des comptes et résultats**

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 26 345 922 euros contre 25 441 648 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 3,55%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 2 944 475 euros contre 1 997 185 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 47,43%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 65 774 euros contre 41 853 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 57,15%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 22 788 054 euros contre 21 730 328 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 4,87%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 148 140 euros contre 137 078 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 8,07%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 2 693 389 euros contre 2 643 272 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,90%.

Le montant des charges sociales s'élève à 1 218 941 euros contre 1 205 321 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,13%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 38 contre 36 pour l'exercice précédent, soit une variation de 5,56%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 1 312 044 euros contre 1 056 429 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 24,20%.

Le montant des autres charges s'élève à 13 euros contre 21 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -38,98%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 28 226 355 euros contre 26 814 303 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 5,27%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 1 064 043 euros contre 624 530 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 70,38%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 75 297 euros (306 774 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 1 139 340 euros contre 931 304 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 22,34%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 8 818 euros contre 28 386 euros pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de 126 103 euros contre 33 778 euros pour l'exercice précédent,

Le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2020 se solde par un bénéfice net comptable de 1 022 054,73 euros contre un bénéfice net comptable de 925 911,60 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 10,38%.

Au 31 décembre 2020, le total du bilan de la Société s'élevait à 20 600 209 euros contre 16 018 918 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 28,60%.

### **Proposition d'affectation du résultat**

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net comptable de 1 022 054,73 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de la manière suivante :

Bénéfice net comptable de l'exercice .....	1 022 054,73 euros
Auquel s'ajoute :	
Le "Report à nouveau" antérieur .....	4 413 293,78 euros
	<hr/>
Pour former un bénéfice distribuable de .....	5 435 348,51 euros
A titre de dividendes aux Actionnaires .....	300 000,00 euros
Soit 1,53 euros par action	
	<hr/>
Le solde soit .....	5 135 348,51 euros
En totalité au compte "Report à nouveau"	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 6 509 239,14 euros.

Le paiement des dividendes serait effectué le 1<sup>er</sup> septembre 2021 par inscription aux comptes courants des Actionnaires. Le paiement effectif sera diligenté en fonction de la trésorerie de la Société.

DN  
JK PC

Nous vous informons que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "FLAT TAX") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (article 200 A-1 du Code Général des Impôts). Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - article 117 quater du Code Général des Impôts).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'Actionnaire, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts s'élève à 192 655 euros.
- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 non éligibles à l'abattement de 40% s'élève à 107 345 euros.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L.136-7 du Code de la Sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code Général des Impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

### **Distributions antérieures de dividendes**

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Dividendes distribués	Montant éligible à l'abattement de 40%
Exercice clos le 31/12/2019	300 000,00 euros	192 655,00 euros
Exercice clos le 31/12/2018	300 000,00 euros	192 655,00 euros
Exercice clos le 31/12/2017	300 000,00 euros	192 655,00 euros

## **Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous demandons enfin d'approuver le montant des dépenses et charges non-déductibles fiscalement qui s'élèvent à un montant global de 8 643 euros dont :

- 8 126 euros au titre de la Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés
- 517 euros au titre des écarts de conversion actif.

## **Tableau des résultats des cinq derniers exercices**

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

## **VI. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

En application de l'article L.225-37 du Code de commerce, nous vous présentons dans le présent rapport de gestion, notre rapport sur le gouvernement d'entreprise contenant toutes les informations requises par la réglementation en vigueur.

### **1. Informations concernant les mandataires sociaux**

#### **Liste des mandats et fonctions**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4, 1° du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute Société par chacun des mandataires sociaux.

#### **Monsieur Paul, Henri CASTELLI**

- Gérant de la Société IMX
- Président de la Société COMPAGNIE DE DISTRIBUTION INFORMATIQUE EXPERT (CODIX SA)
- Administrateur de la Société COMPAGNIE DE DISTRIBUTION INFORMATIQUE EXPERT (CODIX SA)
- Président du Conseil d'administration et Directeur Général de la Société CODIX Bulgarie (BG)

#### **Monsieur Ilia KIRILOV**

- Directeur général de la Société COMPAGNIE DE DISTRIBUTION INFORMATIQUE EXPERT (CODIX SA)

- Administrateur de la Société COMPAGNIE DE DISTRIBUTION INFORMATIQUE EXPERT (CODIX SA)
- Administrateur de la Société CODIX Espagne (SP)

**Monsieur Didier, Paul NOPRE**

- Administrateur de la Société COMPAGNIE DE DISTRIBUTION INFORMATIQUE EXPERT (CODIX SA)

**Monsieur Laurent, Noël, Serge TABOUELLE**

- Directeur général délégué de la société COMPAGNIE DE DISTRIBUTION INFORMATIQUE EXPERT (CODIX SA)

**2. Les conventions réglementées visées à l'article L.225-38 du Code de commerce**

Nous vous précisons qu'aucune convention n'est intervenue, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des Mandataires sociaux ou l'un des Actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une Société et, d'autre part, une autre Société contrôlée par la première au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce.

Nous vous rappelons ci-dessous, les conventions conclues et régulièrement autorisées par le Conseil d'Administration de notre Société au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

**CONVENTIONS CONCLUES AVEC LES ACTIONNAIRES DISPOSANT D'UNE FRACTION DES DROITS DE VOTE SUPERIEURE A 10%**

1. Compte courant d'Actionnaire non-rémunéré de Monsieur Ilia KIRILOV :
  - Monsieur Ilia KIRILOV détient une créance en compte courant d'Actionnaire non-rémunéré sur la Société dont le montant s'élève au 31 décembre 2020 à 40 821,14 euros.
2. Compte courant d'Actionnaire non-rémunéré de Monsieur Paul, Henri CASTELLI :
  - Monsieur Paul, Henri CASTELLI détient une créance en compte courant d'Actionnaire non-rémunéré sur la Société dont le montant s'élève au 31 décembre 2020 à 58 740,00 euros.
3. Compte courant d'Actionnaire non-rémunéré de Monsieur Didier, Paul NOPRE :
  - Monsieur Didier, Paul NOPRE détient une créance en compte courant d'Actionnaire non-rémunéré sur la Société dont le montant s'élève au 31 décembre 2020 à 39 374,75 euros.

## **CONVENTIONS CONCLUES AVEC LA SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE IMX**

1. Etant précisé qu'aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 31 juillet 2001, la Société IMX Société Civile Immobilière, au capital de 19 550 euros, ayant son siège social sis Chemin du Grand Vallon, Les Bouillides, Le Carat, 06560 Sophia Antipolis - Valbonne, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grasse sous le numéro RCS GRASSE 437 580 376 dont le Gérant Associé est Monsieur Paul, Henri CASTELLI qui est le Président du Conseil d'Administration de la Société CODIX, a donné à bail commercial à la Société des bureaux et 19 places de parking sis à Sophia Antipolis, Le Carat, 200 rue du Vallon et d'un avenant consécutif à l'acquisition des bureaux du rez-de-chaussée conclu en date du 21 octobre 2008 portant sur un demi-étage et 11 places de parking supplémentaires :
  - Le montant total des loyers imputés en charges pour ladite location s'élève à 140 441,00 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.
  - Le montant total des charges locatives imputé en charge s'élève à 18 000,00 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Lesdites conventions ont été respectivement autorisées par décisions du Conseil d'Administration en date du 31 juillet 2001 et du 21 octobre 2008.

2. Etant précisé que la SCI IMX a sous-traité à la Société la réalisation de prestations administratives, de mise à jour de la comptabilité et de gestion de la trésorerie :
  - Le montant total des honoraires de sous-traitance générale reçu de la SCI IMX s'élève à 9 500,00 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

### **3. Délégations en cours de validité accordées par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce**

Nous vous précisons qu'aucune délégation accordée par l'Assemblée générale des Actionnaires dans le domaine des augmentations de capital n'est en cours de validité et qu'aucune délégation dans ce domaine n'a été utilisée au cours de l'exercice écoulé.

## **VII. ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ**

Nous vous précisons qu'aucun mandat de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration. En ce qui concerne les mandats des Administrateurs, il convient de procéder à leur renouvellement.

### **Renouvellement des mandats d'Administrateurs**

Les mandats d'Administrateurs de :

- Monsieur Paul, Henri CASTELLI



- Monsieur Ilia KIRILOV
- Monsieur Didier NOPRE

venant à expiration à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale, nous vous proposons de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée à tenir dans l'année 2027 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Votre Conseil vous invite, après la lecture de ces différents rapports et de leurs annexes, à vous prononcer sur les résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à Valbonne, le 10 mai 2021

**Le Conseil d'Administration**

<p><b><u>Monsieur Paul, Henri CASTELLI</u></b> Président du Conseil d'Administration</p>	
<p><b><u>Monsieur Didier, Paul NOPRE</u></b> Administrateur</p>	
<p><b><u>Monsieur Ilia KIRILOV</u></b> Directeur général</p>	

## ANNEXE 1 : INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENTS

### Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

1. Article D.441-6, 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>					
Nombre de factures concernées	NON APPLICABLE				
Montant total des factures concernées (Préciser HT ou TTC)	570.268 € TTC	1.536.906 € TTC	-	97.454 € TTC	2.204.628 € TTC
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (Préciser HT ou TTC)	1,98 % TTC	5,34 % TTC	-	0,36 % TTC	7,66 % TTC
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	NON APPLICABLE				
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées</b>					
Nombre de factures exclues	NEANT				
Montant total des factures exclues (Préciser HT ou TTC)	NEANT				
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article <a href="#">L 441-5</a> ou article <a href="#">L 441-3</a> du Code de commerce)</b>					
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<i>Délais contractuels</i>				

2. Article D.441-6, 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.  
(Hors clients douteux)

	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>					
<b>Nombre de factures concernées</b>	NON APPLICABLE				
<b>Montant total des factures concernées</b> (Préciser HT ou TTC)	1.888.210 € TTC	1.397.878 € TTC	295.794 € TTC	93.164 € TTC	3.675.046 € TTC
<b>Pourcentage du montant total des achats de l'exercice</b> (Préciser HT ou TTC)	NON APPLICABLE				
<b>Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice</b> (Préciser HT ou TTC)	6,56 % TTC	4,86 % TTC	1,02 % TTC	0,32 % TTC	12,77 % TTC
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées</b>					
<b>Nombre de factures exclues</b>	NEANT				
<b>Montant total des factures exclues</b> (Préciser HT ou TTC)	NEANT				
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article <a href="#">L 441-5</a> ou article <a href="#">L 441-3</a> du Code de commerce)</b>					
<b>Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement</b>	<i>Délais contractuels</i>				

**ANNEXE 2 : TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS  
EXERCICES**

	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
<b><i>I – Situation financière en fin d'exercice</i></b>					
a) Capital social	1 221 953	1 221 953	1 221 953	1 221 953	1 221 953
b) Nombre d'actions émises	195 500	195 500	195 500	195 500	195 500
<b><i>II – Résultat global des opérations effectives</i></b>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	26 345 922	25 441 648	19 952 596	17 214 182	15 398 642
b) Bénéfices avant impôts, participations, amortissements et provisions	2 467 148	2 016 119	1 870 688	1 669 727	1 407 802
c) Impôt sur les bénéfices	126 103	33 778	- 66 852	18 553	- 26 166
d) Bénéfices après impôts, participations, amortissements et provisions	1 022 055	925 912	975 754	878 020	706 057
e) Résultat distribué	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
f) Participation des salariés					
<b><i>III – Résultat des opérations réduit à une seule action</i></b>					
a) Bénéfices après impôts, participations mais avant amortissements et provisions	12	10	10	8	7
b) Bénéfices après impôts, participations, amortissements et provisions	5	5	5	4	4
c) Dividende versé à chaque action	2	2	2	2	2
<b><i>IV – Personnel</i></b>					
a) Nombre de salariés	38	36	30	27	25
b) Montant de la masse salariale	2 693 389	2 643 272	2 096 951	1 715 546	1 582 014
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres)	1 218 941	1 205 321	966 421	799 101	745 305



**S.A. COMPAGNIE DE DISTRIBUTION  
INFORMATIQUE EXPERT**

**Société Anonyme**

**200 Rue du Vallon - Immeuble Le Carat  
06560 VALBONNE**

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE  
AUX COMPTES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

# **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2020**

Aux Actionnaires,

## **I. OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2014, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la S.A. CODIX relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la S.A. CODIX à la fin de cet exercice.

## **II. FONDEMENT DE L'OPINION**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

### **III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

#### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que le tableau des filiales et participations présent dans l'annexe des comptes annuels est incomplet.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

## **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

### **V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la S.A. CODIX à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la S.A. CODIX ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.


Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Nice, le 14 juin 2021

FIDUCIAIRE ILE DE FRANCE  
MEDITERRANEE AUDIT  
Commissaire aux comptes inscrit à la  
compagnie d'Aix-en-Provence

Elisa TOMASINI  
Mandataire social et responsable technique

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Elisa Tomasini', is positioned below the printed name and title.

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX**  
**COMPTES SUR LES CONVENTIONS**  
**REGLEMENTEES**

# **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

## **Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020**

A l'assemblée générale de la société CODIX,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

En application de l'article 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes conclues au cours de l'exercice écoulé qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

### **CONVENTION N° 1 :**

Personne concernée : Monsieur Iliia KIRILOV – Administrateur et associé

Nature : Compte courant d'associé

Importance des prestations  
fournies :

A la clôture de l'exercice 2020, le compte courant d'associé s'élève à la somme de 40.821,14 €. Le compte courant n'est pas rémunéré.

### **CONVENTION N° 2 :**

Personne concernée : Monsieur Didier NOPRE – Administrateur et associé

Nature : Compte courant d'associé

Importance des prestations  
fournies :

A la clôture de l'exercice 2020, le compte courant d'associé s'élève à la somme de 39.374,75 €. Le compte courant n'est pas rémunéré.

### **CONVENTION N° 3 :**

Personne concernée : Monsieur Paul CASTELLI – Associé

Nature : Compte courant d'associé

Importance des prestations  
fournies :

A la clôture de l'exercice 2020, le compte courant d'associé s'élève à la somme de 58.740,00 €. Le compte courant n'est pas rémunéré.

**CONVENTION N° 4 :**

Avec : SCI IMX

Personne concernée : Monsieur Didier NOPRE, Monsieur Paul CASTELLI, M. Laurent TABOUELLE, Monsieur Ilia KIRILOV et Monsieur Gueorgui KIRILOV

Nature : Bail commercial pour les locaux du siège social au 200 rue du Vallon - Immeuble Le Carat - 06560 VALBONNE.  
Avenant n°4 signé en date du 31.12.2019

Importance des prestations  
fournies : Pour l'exercice 2020, le montant des loyers versés s'est élevé à la somme de 140.441,00 €. Les charges locatives afférentes se sont élevées à la somme de 18.000,00 €.

## CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

### **Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

#### CONVENTION N° 1 :

Personne concernée : Monsieur Ilia KIRILOV – Administrateur et associé

Nature : Contrat de travail à titre de Directeur Général

Importance des prestations fournies : Pour l'exercice 2020, le montant de la rémunération brute est de 116.569 €.  
Les avantages en nature de prévoyance ont été de 7.308 €.

#### CONVENTION N° 2 :

Personne concernée : Monsieur Laurent TABOUELLE – Associé

Nature : Contrat de travail à titre de Directeur Général Délégué

Importance des prestations fournies : Pour l'exercice 2020, le montant de la rémunération brute est de 177.372 €.  
Les avantages en nature de prévoyance ont été de 3.894 €.

#### CONVENTION N° 3 :

Personne concernée : Monsieur Didier NOPRE – Administrateur et associé

Nature : Contrat de travail à titre d'Analyste programmeur

Importance des prestations fournies : Pour l'exercice 2020, le montant de la rémunération brute est de 114.160 €.

#### **CONVENTION N° 4 :**

Avec : SCI IMX

Personne concernée : Monsieur Didier NOPRE, Monsieur Paul CASTELLI, M. Laurent TABOUELLE, Monsieur Ilia KIRILOV et Monsieur Gueorgui KIRILOV

Nature : Réalisation de prestations administratives

Importance des prestations fournies : Pour l'exercice 2020, la société a facturé à la SCI IMX la somme de 9.500,00 € au titre de prestations administratives.

#### **CONVENTION N° 5 :**

Avec : CODIX TUNISIE DEVELOPPEMENT

Personne concernée : Filiale détenue à 80%

Nature : Contrat de prestations de services signé le 10 décembre 2020

Importance des prestations fournies : Pour l'exercice 2020, la société CODIX TUNISIE DEVELOPPEMENT a facturé à la S.A. CODIX la somme de 1.390.774,00 € au titre de la sous-traitance.

#### **CONVENTION N° 6 :**

Avec : CODIX BULGARIE

Personne concernée : Filiale détenue à 100%

Nature : Contrat de prestations de services signé le 20 décembre 2002

Importance des prestations fournies : Pour l'exercice 2020, la société CODIX BUGARIE a facturé à la S.A. CODIX la somme de 17.240.148,11 € au titre de la sous-traitance.

### **CONVENTION N° 7 :**

Avec : CODIX LLC (VIETNAM)

Personne concernée : Filiale détenue à 100%

Nature : Contrat de prestations de services signé le 10 décembre 2020

Importance des prestations  
fournies :

Pour l'exercice 2020, la société CODIX LLC a facturé à la S.A. CODIX la somme de 1.819.065,00 € au titre de la sous-traitance.

### **CONVENTION N° 8 :**

Avec : CODIX LLC (USA)

Personne concernée : Filiale détenue à 50%

Nature : Contrat de prestations de services signé le 10 décembre 2020

Importance des prestations  
fournies :

Pour l'exercice 2020, la société CODIX LLC a facturé à la S.A. CODIX la somme de 340.044,76 € au titre de la sous-traitance.

### **CONVENTION N° 9 :**

Avec : CODIX AMERICAS SA DE CV (MEXIQUE)

Personne concernée : Filiale détenue à 80%

Nature : Contrat de prestations de services signé le 10 décembre 2020

Importance des prestations  
fournies :

Pour l'exercice 2020, la société CODIX AMERICAS SA DE CV a facturé à la S.A. CODIX la somme de 711.618,76 € au titre de la sous-traitance.

**CONVENTION N° 10 :**

Avec : CODIX LATIN AMERICA S.L. (ESPAGNE)

Personne concernée : Filiale détenue à 100%

Nature : Contrat de prestations de services signé le 31 décembre 2020

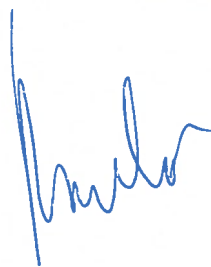
Importance des prestations  
fournies :

Pour l'exercice 2020, la société CODIX LATIN AMERICA S.L. a facturé à la S.A. CODIX la somme de 198.000,00 € au titre de la sous-traitance.

Fait à Nice, le 14 juin 2021

FIDUCIAIRE ILE DE FRANCE  
MEDITERRANEE AUDIT  
Commissaire aux comptes inscrit à la  
compagnie d'Aix-en-Provence

Elisa TOMASINI  
Mandataire social et responsable technique



**EXECUTION DES DISPOSITIONS**  
**DE L'ARTICLE L.225-115 ALINEA 4**  
**DU CODE DE COMMERCE**

**EXECUTION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L. 225-115  
ALINEA 4 DU CODE DE COMMERCE**

**Exercice clos le 31 décembre 2020**

Sur la base de notre audit des comptes de l'exercice 2020,

Je certifie que le montant global des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées, déterminé par la société et s'élevant à :

**Six cent quarante-deux mille quatre cent quatre vingt  
(642.480 euros)**

Est exact et concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.

Fait à Nice, le 14 juin 2021

FIDUCIAIRE ILE DE FRANCE  
MEDITERRANEE AUDIT  
Commissaire aux comptes inscrit à la  
compagnie d'Aix-en-Provence

Elisa TOMASINI  
Mandataire social et responsable technique



**BILAN ET COMPTE DE RESULTAT**

**AU 31 DECEMBRE 2020**

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	15 545 405	9 462 586	6 082 820	4 381 599
	Fonds commercial (1)	15 245		15 245	15 245
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	4 111	3 273	838	1 082
	Autres immobilisations corporelles	220 512	153 580	66 932	88 010
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	110 082		110 082	110 082	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	20 200	2 350	17 850	22 629	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>15 915 556</b>	<b>9 621 788</b>	<b>6 293 767</b>	<b>4 618 645</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	12 330 872	75 226	12 255 646	9 541 549
	Autres créances	1 182 466		1 182 466	1 159 838
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	783 879		783 879	597 935	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	83 934		83 934	100 951
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>14 381 150</b>	<b>75 226</b>	<b>14 305 925</b>	<b>11 400 273</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)	517		517		
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>30 297 223</b>	<b>9 697 014</b>	<b>20 600 209</b>	<b>16 018 918</b>	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

17 850

22 629

(3) dont créances à plus d'un an

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	31/12/2019
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	1 221 953	1 221 953
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	122 195	122 195
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	29 742	29 742
	Report à nouveau	4 413 294	3 787 383
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>1 022 055</b>	<b>925 912</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>6 809 239</b>	<b>6 087 184</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques	517	
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>	<b>517</b>	
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	6 806 118	4 884 701
	Emprunts et dettes financières divers	203 674	226 984
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 274 580	1 932 227
	Dettes fiscales et sociales	3 412 429	2 136 361
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	391 379	112 717	
Produits constatés d'avance (1)	702 274	632 835	
	<b>Total des dettes</b>	<b>13 790 453</b>	<b>9 925 826</b>
	Ecart de conversion passif		5 908
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>20 600 209</b>	<b>16 018 918</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 022 054,73	925 911,60
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	10 329 861	8 960 565
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	2 535 611	3 114 612

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

		France	Exportation	12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises	66 577	31 185	97 762	53 020
	Production vendue (Biens)	3 390 618	2 247 503	5 638 121	3 754 992
	Production vendue (Services et Travaux)	8 747 253	11 862 786	20 610 039	21 633 636
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>12 204 448</b>	<b>14 141 474</b>	<b>26 345 922</b>	<b>25 441 648</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Production stockée			2 932 354	1 975 126
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			12 083	21 984
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				75
	Autres produits			38	
<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>				<b>29 290 398</b>	<b>27 438 833</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises			65 774	41 853
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			22 788 054	21 730 328
	Impôts, taxes et versements assimilés			148 140	137 078
	Salaires et traitements			2 693 389	2 643 272
	Charges sociales du personnel			1 218 941	1 205 321
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			1 312 044	1 056 429
- charges d'exploitation à répartir					
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			13	21	
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>				<b>28 226 355</b>	<b>26 814 303</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>1 064 043</b>	<b>624 530</b>

# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	31/12/2019
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>1 064 043</b>	<b>624 530</b>
<b>Opéra. comm.</b>	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	239 829 86 19 977	398 172 4 705
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>259 892</b>	<b>402 877</b>
<b>CHARGES FINANCIERS</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 867 86 326 95 402	85 715 10 388
	<b>Total des charges financières</b>	<b>184 595</b>	<b>96 103</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>75 297</b>	<b>306 774</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>1 139 340</b>	<b>931 304</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	15 803	29 128
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>15 803</b>	<b>29 128</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 905 4 080	166 576
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>6 985</b>	<b>742</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>8 818</b>	<b>28 386</b>
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		126 103	33 778
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>29 566 093</b>	<b>27 870 838</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>28 544 038</b>	<b>26 944 927</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>1 022 055</b>	<b>925 912</b>

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

239 915

398 172

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## 1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables édictées par le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement de méthode n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

## 2. REGLES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

### • Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Les durées d'utilisation moyenne habituellement retenues sont les suivantes (en années) :

- 5 : Logiciels
- 4 à 5 : Matériel
- 3 à 10 : Installations générales, Agencements, Aménagements divers
- 10 : Marque
- 3 à 5 : Matériel de bureau et informatique
- 10 : Mobilier

Le fonds commercial inscrit au bilan est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée, il n'a donc pas fait l'objet d'un amortissement.

### • Immobilisations financières

Les titres de participation ont été évalués à leur coût d'achat, hors frais accessoires.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## • Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée le cas échéant pour tenir compte du risque de non recouvrement.

## • Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou charges à payer au passif du bilan.

## • Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'achat. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## • Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

## • Engagement hors bilan

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon prospective (Unités de Crédits Projetés) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 62 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective),
- taux d'actualisation retenu : 0,35%

Effectif concerné : 40

Cadre : 29

Non cadre : 11

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## 3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### • Faits significatifs

#### Impact du COVID-19 dans les comptes clos au 31/12/2020

##### Compte de résultat

La crise sanitaire liée au COVID-19 n'a pas eu d'impact négatif sur le niveau d'activité de la société.

Les impacts sur les charges et autres produits ont été limités. Ce sont essentiellement les frais liés aux déplacements qui ont grandement chuté.

Aucune subvention n'a été perçue par la société au titre des mesures de soutien.

Le recours au chômage partiel n'a pas été sollicité.

##### Bilan

Aucun report d'échéance n'a été sollicité par la société.

Aucune évolution du crédit client et fournisseur n'a été enregistré à raison de l'évènement.

Des prêts dans le cadre des politiques de soutien (PGE,...) ont été contractés à la date de clôture de l'exercice pour un montant global de 2.900 K€.

##### Evaluation des actifs, passifs, produits et charges

Aucune modification des méthodes d'évaluation des actifs, passifs, produits et charges n'a été mise en œuvre du fait de la crise sanitaire.

##### Information sur la continuité d'exploitation

A la date d'arrêté des comptes 2020, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives susceptibles de remettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation

### • Honoraires du commissaire aux comptes

Conformément au décret 2008-1487 du 30 novembre 2008, nous vous informons que le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes figure au compte de résultat au titre du contrôle légal pour un montant de 10.000 euros HT.

## Annexe libre

Etat exprimé en euros

--

## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	12 580 683		2 979 967			15 560 650
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>12 580 683</b>		<b>2 979 967</b>			<b>15 560 650</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	4 111					4 111
Instal., agencement, aménagement divers	74 208				4 784	69 425
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	153 998		16 057		18 968	151 087
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>232 318</b>		<b>16 057</b>		<b>23 752</b>	<b>224 623</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	110 082					110 082
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	22 629		150		2 579	20 200
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>132 711</b>		<b>150</b>		<b>2 579</b>	<b>130 282</b>
<b>TOTAL</b>	<b>12 945 712</b>		<b>2 996 175</b>		<b>26 331</b>	<b>15 915 556</b>

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	8 183 840	1 278 746		9 462 586
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>8 183 840</b>	<b>1 278 746</b>		<b>9 462 586</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 030	243		3 273
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	40 405	11 153	4 784	46 774
	Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	99 792	25 982	18 968	106 806
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>143 227</b>	<b>37 378</b>	<b>23 752</b>	<b>156 853</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>8 327 066</b>	<b>1 316 124</b>	<b>23 752</b>	<b>9 619 438</b>

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

# Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change		517		517
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			517		517
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>		2 350		2 350
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	75 226			75 226
	Autres				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>		75 226	2 350		77 576
<b>TOTAL GENERAL</b>		75 226	2 867		78 092
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>		2 867		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	20 200	20 200	
	Clients douteux ou litigieux	376 128	376 128	
	Autres créances clients	11 954 744	11 954 744	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	518 328	518 328	
	Taxes sur la valeur ajoutée	615 972	615 972	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	48 166	48 166	
	Charges constatées d'avances	83 934	83 934	
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>13 617 471</b>	<b>13 617 471</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	2 535 611	2 535 611		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	4 270 506	809 915	3 460 591	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 274 580	2 274 580		
	Personnel et comptes rattachés	436 230	436 230		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	836 199	836 199		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 097 513	2 097 513		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	42 487	42 487		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	203 674	203 674		
	Autres dettes	391 379	391 379		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	702 274	702 274			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>13 790 453</b>	<b>10 329 861</b>	<b>3 460 591</b>	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		2 900 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		399 338			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		203 674			

## Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Entreprises liées

Entreprises avec un  
lien de participationDettes, créances  
représentées par  
effets de commerce

<b>Bilan Actif</b>				
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>Actif immobilisé</b>				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations			110 082	
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
<b>Actif circulant</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés			3 500	
Autres créances			48 166	
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
<b>Bilan Passif</b>				
<b>Dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés		95 598	2 095 990	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				

## Frais de recherche

Etat exprimé en euros	31/12/2020	Montant	Recherche		Développement
			fondamentale	appliquée	
<b>Dép. R &amp; D sans contrepartie spécifique</b> - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels  <b>Dép. R &amp; D avec contrepartie spécifique</b> - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers		436 629			436 629
<b>TOTAL</b>		436 629			436 629
<b>Autres dépenses de R &amp; D</b> - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche					
<b>TOTAL</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>		436 629			436 629
Dont inscrit au compte 203 du bilan					

## Fonds Commercial

	31/12/2020	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	15 245	FONDS COMMERCIAL DE LA SA COFIEF
<b>TOTAL</b>	15 245	

## Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2020

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>827 428</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		<b>10 591</b>
<i>INTERETS COURUS NON ECHUS</i>	672	
<i>AGIOS COURUS</i>	9 919	
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>21 785</b>
<i>FOURNISS. FACT. NON PARVENUES</i>	21 785	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>434 379</b>
<i>PROVISION POUR CONGES A PAYER</i>	276 075	
<i>CHARGES SOC ET FISC/CONGES PAY</i>	129 735	
<i>ORG. SCX. CHARGES A PAYER</i>	7 560	
<i>ETAT - CHARGES A PAYER</i>	21 009	
<b>Autres dettes</b>		<b>360 673</b>
<i>CLIENTS - AVOIRS A EMETTRE</i>	25 250	
<i>CLTS-AVOIRS A ETABLIR EXO</i>	308 684	
<i>DIVERS CHARGES A PAYER</i>	26 739	

# Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2020

<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>8 248 992</b>
<b>Autres créances clients</b>		<b>8 248 992</b>
<i>CLIENTS - FACTURES A ETABLIR FR.</i>	<i>5 302 725</i>	
<i>CLIENTS - FACT. A ETABLIR EXO</i>	<i>2 946 267</i>	

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2020
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			83 934
Total		83 934	
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>83 934</b>

--

## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2020
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>702 274</b>
Travaux de maintenance		702 274	
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>702 274</b>

--

## Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2020

<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>15 803</b>
<b>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</b> <i>DEGREVEMENT D'IMPOTS</i> <i>PROD EXCEPTIO. SUR OP. DE GEST</i>	<i>14 374</i> <i>1 429</i>	<b>15 803</b>
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>6 985</b>
<b>Charges exceptionnelles sur opération de gestion</b> <i>CHARGES EXCEPT /OP DE GESTION</i>	<i>2 905</i>	<b>2 905</b>
<b>Dotations excep. aux amortissements et aux provisions</b> <i>DOT AMTS. EXCEPTIONNEL</i>	<i>4 080</i>	<b>4 080</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>8 818</b>

## Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
<b>ACTIONS / PARTS SOCIALES</b>	Du capital social début exercice	195 500,00	6,2504	1 221 953,20
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>	<b>195 500,00</b>	<b>6,2504</b>	<b>1 221 953,20</b>

--

## Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2020	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
<b>Effets escomptés non échus</b>			
<b>Avals, cautions et garanties</b>			
Intérêts non courus non échus sur emprunt		14 345	
Créances cédées en garanties MCNE		805 555	
		<b>819 899</b>	
<b>Engagements de crédit-bail</b>			
<b>Engagements en pensions, retraite et assimilés</b>			
Engagements de retraite		527 465	
		<b>527 465</b>	
<b>Autres engagements</b>			
<b>Total des engagements financiers (1)</b>		<b>1 347 364</b>	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

--

## Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Capitaux  
propresQuote-part  
détenue en  
pourcentageRésultat  
du dernier  
exercice clos

### A. Renseignements détaillés

#### 1. Filiales (Plus de 50 %)

CODIX BULGARIE	100,00
CODIX TUNISIE	80,00
CODIX ESPAGNE	100,00
CODIX TUNISIE DEVELOPPEMENT	80,00
CODIX VIETNAM	100,00
CODIX LLC USA	50,00
CODIX MEXIQUE	80,00

#### 2. Participations (10 à 50 %)

### B. Renseignements globaux

#### 1. Filiales non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

#### 2. Participations non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros

		31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
<b>CAPITAL en Fin d'exercice</b>	Capital social	1 221 953	1 221 953	1 221 953	1 221 953	1 221 953
	Nombre d'actions ordinaires	195 500	195 500	195 500	195 500	195 500
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer : - Par conversion d'obligation - Par droit de souscription					
<b>OPERATIONS et RESULTAT</b>	Chiffre d'affaires ( hors taxes )	15 398 642	17 214 182	19 952 596	25 441 648	26 345 922
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	1 407 802	1 669 727	1 870 688	2 016 119	2 467 148
	Impôts sur les bénéfices	(26 166)	18 553	(66 852)	33 778	126 103
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	706 057	878 020	975 754	925 912	1 022 055
	Résultat distribué	300 000	300 000	300 000	300 000	
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.	7	8	10	10	12
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	4	4	5	5	5
	Dividende attribué	2	2	2	2	
<b>PERSONNEL</b>	Effectif moyen salarié	25	27	30	36	38
	Montant de la masse salariale	1 582 014	1 715 546	2 096 951	2 643 272	2 693 389
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	745 305	799 101	966 421	1 205 321	1 218 941

**ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE**  
**AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

# **ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

## **SUR LES COMPTES ANNUELS**

### **Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.